



STIFTUNG ZUR FÖRDERUNG
DER KRANKENPFLEGE IM KANTON BERN

c/o Kurt Hirsbrunner
Eichenweg 6
3063 Ittigen
Tel: +41 31 302 01 37
Mobile: +41 79 547 55 59
E-Mail: hirsbrunner@bluewin.ch

Ittigen, le 4 novembre 2024

Prix des soins infirmiers 2025 de la Fondation pour la promotion des soins infirmiers dans le canton de Berne

Mesdames, Messieurs,

La Fondation pour la promotion des soins infirmiers dans le canton de Berne met au concours son prix d'encouragement pour la dixième fois.

Quel est le but du prix d'encouragement ?

Le but du prix d'encouragement est de distinguer les projets cliniques, les travaux et les soins infirmiers orientés vers l'avenir susceptibles d'améliorer le travail quotidien des soignant-e-s ou d'apporter des avantages pour les patient-e-s et leurs proches. Ce prix ne veut pas seulement récompenser les lauréat-e-s et motiver les soignants, mais aussi mieux faire connaître et apprécier le travail de tout un groupe professionnel par le grand public.

Que peut-on gagner ?

Le montant du prix en espèces est de CHF 12'000 et peut être réparti sur un ou plusieurs projets soumis. Ce prix est décerné dans le cadre d'une cérémonie officielle et publié sur le site Internet, d'entente avec les lauréat-e-s.

Qui peut participer ?

Tout le personnel soignant actif dans le canton de Berne.

Quels sont les critères d'appréciation ?

Vous trouverez les critères d'appréciation sur notre site Internet www.pflegepreisbern.ch.

Où puis-je trouver des informations complémentaires ?

Des informations complémentaires et des exemples de travaux primés sont proposés sur le site www.pflegepreisbern.ch. Nous répondrons également volontiers à vos questions à l'adresse info@pflegepreisbern.ch.



Jusqu'à quand et où puis-je soumettre un projet ?

Le dernier délai de participation est le lundi 28 février 2025 à minuit. Les projets peuvent être soumis par courriel à info@pflegepreisbern.ch. La réception sera confirmée.

Quand est-ce que le prix sera décerné ?

La remise du prix aura lieu la Journée internationale des infirmiers·ères, le 12 mai 2025. Le jury prendra sa décision fin avril et informera les participant·e·s de la remise du prix. **Toutes les personnes ayant soumis un projet seront invitées à la remise du prix.**

Dispositions particulières

Aucune correspondance ne sera échangée sur le prix de la Fondation pour la promotion des soins infirmiers dans le canton de Berne. La voie de droit est exclue.

Remarque importante

La présente est envoyée par courrier postal aux adresses que nous avons reçues de la part de la Direction de la santé, des affaires sociales et de l'intégration.

A l'avenir, nous n'échangerons plus que par courriel. **Nous vous prions par conséquent de nous communiquer l'adresse de courriel à laquelle nous pourrions envoyer la publication du Prix des soins infirmiers. Un grand merci pour votre soutien.**

Nous espérons que vous serez nombreux à soumettre un projet !

Avec nos meilleures salutations.

Caterina Riva
Présidente

Kurt Hirsbrunner
Directeur